

03 décembre 2018

FAQ

Huiles minérales

Papiers graphiques

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Les questions les plus fréquentes sur les huiles minérales et les papiers graphiques... et nos réponses !

1. Que sont les huiles minérales et en quoi posent-elles question ?

Les huiles minérales sont un mélange de composés chimiques issus du pétrole.

Elles peuvent être utilisées pour la formulation et/ou la fabrication de certaines encres et colles utilisées pour l'impression et le façonnage de papiers graphiques et d'emballages.

Les huiles minérales contiennent deux grandes catégories de composés : les MOSH¹ et les MOAH². Si certains de ces composés des huiles minérales présentent des caractéristiques compatibles avec des applications dans les cosmétiques et l'alimentaire, les aromatiques (MOAH) ont été jugés préoccupants par l'ANSES (l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) pour leur effet sur la santé.

Il est établi qu'en cas de présence de certains composés d'huiles minérales dans l'emballage, ceux-ci sont susceptibles de migrer vers l'aliment. La présence de composés d'huiles minérales dans les emballages papiers-cartons sont en partie issus du recyclage de papiers graphiques en papier-carton d'emballages.

2. Quelles sont les encres concernées ?

Seules les encres d'impression offset sont susceptibles de contenir des huiles minérales.

Cela concerne potentiellement les papiers graphiques imprimés en offset feuille (technologie quickset), en offset Coldset et en offset Heatset.

Les autres technologies d'impression et l'offset UV ne contiennent pas d'huile minérale.

Pour savoir si vos papiers sont imprimés avec des encres contenant des huiles minérales, renseignez-vous sur la technique d'impression et le type d'encre utilisée (avec ou sans huiles minérales) auprès de votre imprimeur ou plate-forme d'impression.

3. Quelle est la réglementation en vigueur, notamment en Europe ?

Il n'existe pas encore de législation harmonisée à l'échelle européenne, ni de réglementations nationales dans les pays européens.

Les recommandations existantes visent à surveiller la présence d'huiles minérales dans différentes catégories de denrées alimentaires et dans les matériaux en contact alimentaire.

A ce jour, aucun texte n'encadre la présence d'huiles minérales dans les papiers graphiques.

¹ MOSH : Mineral Oil Saturated Hydrocarbons

² MOAH : Mineral Oil Aromatic Hydrocarbons

4. Pourquoi les papiers graphiques sont concernés par la problématique des huiles minérales dans les emballages ?

Les papiers graphiques et les emballages en papier-carton sont engagés dans un schéma d'économie circulaire qui vise à favoriser leur recyclage.

Si les papiers graphiques sont majoritairement et prioritairement recyclés dans les filières permettant de produire des papiers graphiques ou des papiers d'hygiène recyclés, une partie d'entre eux se trouvent recyclés en emballages. Les composés d'huiles minérales présents dans leurs encres se retrouvent alors présent dans le papier-carton d'emballage.

Au-delà de la facilitation de leur recyclage, les démarches d'éco-conception des papiers graphiques doivent également prendre en considération la circulation de l'ensemble des substances qu'ils contiennent et des éventuelles contraintes qu'elles apportent aux nouvelles vies de la fibre recyclée.

5. Existe-t-il des alternatives aux encres à base d'huiles minérales ?

Pour savoir si vos papiers sont concernés par les huiles minérales, il faut demander à votre imprimeur ou votre plate-forme d'impression la technologie d'impression ainsi que le type d'encre utilisée.

Pour rappel, seules les encres d'impression offset sont susceptibles de contenir des huiles minérales :

- Encres offset quickset : il existe des encres alternatives formulée à base d'huile végétale et sont bien répandue en France,
- Encres offset Heatset :
 - Il existe des encres offset Heatset alternatives formulées avec des substituts de type huiles biosourcées. Ces encres sont à ce jour significativement plus chères que les encres conventionnelles. Elles sont disponibles en Allemagne mais sont peu utilisées de par leur coût.
 - Des encres offset Heatset alternatives formulées avec des huiles minérales exemptes des composés aromatiques controversés (<1% de MOAH) dites "huiles blanches", compatibles avec les exigences du référentiel allemand de l'Ange Bleu sur les produits imprimés (RAL-UZ 195). Elles sont disponibles et largement utilisées en Allemagne, avec peu de différence de coûts. En France, le surcout existe mais un basculement significatif du marché vers ces solutions permettrait de l'amoindrir voir de le supprimer.

Citeo expérimente depuis 2017 ces encres alternatives à l'échelle pilote et industrielle pour en évaluer leur pertinence technico-économique sur le marché français et partagera les résultats avec l'ensemble de la filière.

- Encres offset Coldset : les encres alternatives ne sont actuellement pas disponibles sur le marché. Citeo mène actuellement des travaux d'expérimentation sur des encres Coldset alternatives en cours de développement et coopère avec l'Allemagne qui mène également des travaux similaires.



CITEO
50 boulevard Haussmann
75009 Paris – France
Tel : +33 (0)1 81 69 06 00
Fax : +33 (0)1 81 69 07 47